



Travaux d'électricité
Rénovation- Dépannages
Courants forts - courants faibles
contact@ames-electricite.fr

FACTURE N° 5060203

N/REF : 6/03/2024 15H55 C:002640 I:32009
V/REF : F14320
V/Email reçu le Mercredi 06/03/2024 à 15H55

SELON DEVIS N° 1100017

V/REF.IMM. C611

IMMEUBLE : LES ALLEES VERTE
14 BIS MONTEE DES ROCHES
69130 ECULLY

ALLIADE HABITAT
Service Sinistres
Centre de Paiement
173 AVENUE JEAN JAURES-CS30407
69364 LYON CEDEX 07

Dardilly, le 01 Juillet 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : 14 BIS ALLÉE A - LOGEMENT EX KANT

MOTIF : Votre accord sur notre devis n° 1100017 du 19/10/2021 d un montant de

Donneur d'ordre : Mme I. PAILLER

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux d'électricité des communs

NOS INTERVENTIONS DES MOIS DE MAI ET JUIN 2025 SUITE A VOTRE ACCORD SUR
LE DEVIS 1100017 CONCERNANT LA REFECTION COMPLE DES INSTALLATIONS
ELECTRIQUES DU LOGEMENT SUITE A INCENDIE AVEC DISTRIBUTION DES CABLES
PAR RE-AIGUILLAGE ET PAR POSE DE GOULOTTE PVC EN RESPECT DE LA NORME
NF C15-100

IL A EGALEMENT ETE PREVU LA REFECTION COMPLETE DE L'ENSEMBLE DU TABLEAU
ELECTRIQUE AVEC INSTALLATION D'UN ENSEMBLE TABLEAU CFO CFA SAILLIE AVEC
PORTE BLANCHE ET POSE D'UNE GAINTE TECHNIQUE LOGEMENT

IL A ETE PREVU LA REFECTION DES ALIMENTATIONS COURANT FAIBLE DEPUIS LES
GAINES TECHNIQUES DES PARTIES COMMUNES ET LA POSE D'UN NOUVEAU COMBINE
INTERPHONE

ENFIN, UN DETECTEUR DE FUMEE A ETE POSE

OBSERVATIONS :

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	P.U. HT	
1,00	III/Tableaux electriques CFA CFO	924,59	924,59
1,00	I/Travaux preparatoires	394,67	394,67
1,00	II/Refection installation logement	3327,74	3327,74
1,00	IV/Divers	240,50	240,50

12 chemin des Gorges – 69570 DARDILLY

SAS au capital de 30 000 €

RCS. LYON 419 990 171 – TVA intracommunautaire FR 83419990171

Tél : 04 78 20 96 35 - Fax : 04 78 20 03 45

Attention ! Nouveau RIB : IBAN : FR76 3000 3035 7100 0200 1884 958 - B.I.C : SOGEFRPP



Travaux d'électricité
Rénovation- Dépannages
Courants forts - courants faibles
contact@ames-electricite.fr

FACTURE N° 5060203

TOTAL H.T.	4887,50
T.V.A. a 10,00%	488,75
TOTAL T.T.C.En EURO	5376,25

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Aout 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN

BON DE COMMANDE

Référence à rappeler
Commande N°F14320
EXEMPLAIRE FOURNISSEUR

SERVICE SINISTRES

173 Avenue Jean Jaurès
69007 LYON

Emetteur : MME Isabelle PAILLER

0663a15h88

SARL AMES ELECTRICITE
12 CHEMIN DES GORGES
69570 DARDILLY

Prestation Parties Privatives

HP C611 - INC 200159 - devis1100017, Travaux à réaliser entre le 16/06/2025 et le 25/06/2025

Votre contact : M. Brahim LABIDI (0674756443)

ECULLY LES ALLEES VERTES (ALH - C611 - 01 - 04)

Logt Vacant Anc Occupant : M KANTE MALAL 542770 /55

14BIS MONTEE DES ROCHES ALL A

69130 ECULLY Logement n° 411121, porte n°, 2ème étage,
Type 3

	P.U.HT (€)	Quantité	Montant HT (€)	TVA
ELF - .Electricite	4887,50	1,00 U	4887,50	10,00%
suite incendie, accord sur votre devis 1100017 : réfection complète des installations électriques, entrée, couloir, cagibi, séjour, cuisine, WC, salle de bains, chambres 1 et 2, tableaux électriques CFA CFO, divers				

Virement CE

30 jours réception fact. (*)

(*) sauf si le contrat prévoit une procédure de constatation de la conformité des prestations.

Total HT	4887,50 €
Total TVA	10,00% 488,75 €
Total TTC	5376,25 €

Veuillez adresser votre facture dans les 15 jours suivant la réalisation des travaux, en indiquant la date d'exécution et la référence de notre commande, à l'adresse suivante :

Alliade Habitat
Centre de paiement
173 avenue Jean Jaurès CS 30407
69364 LYON cedex 07

BON DE COMMANDE

Référence à rappeler
Commande N°F14320
EXEMPLAIRE FOURNISSEUR

Le responsable de l'entreprise destinataire de cette commande s'engage à appliquer les **principes généraux de prévention** conformément à l'article L230-2 du code du travail. Il est rappelé que toute co-activité est interdite dans les logements vacants ou occupés. En cas de **danger, accident ou incident**, il devra alerter les services de secours (18 ou 112) et informer Alliade Habitat au 04-72-89-22-22, ou à défaut l'ordonnateur de la commande.

Il s'engage également à :

- Avoir les qualifications nécessaires à l'exécution de la prestation
- Evaluer les risques et commenter à ses salariés les mesures de préventions
- Mettre en œuvre les protections collectives et individuelles ainsi que les signalisations appropriées, en privilégiant les protections collectives
- Utiliser des matériels sûrs et contrôlés (certification ou attestation de type CE)
- Evacuer quotidiennement les déchets par ses propres moyens
- Assurer la sécurité des biens et des personnes dans son périmètre d'intervention
- Ne rejeter aucun produit polluant dans les réseaux
- Respecter les interdictions de fumer
- Interdire à ses salariés la consommation d'alcool lors de l'intervention
- Si la nature des travaux nécessite la mise au point d'un Plan de Prévention des Risques, à ne pas commencer l'exécution avant la signature du PPR